

Québec, le 19 octobre 2018

Objet : Demande d'accès n°2018-09-023 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 septembre dernier, concernant les déclarations de déversements survenues lors des travaux de reconstruction du pont Gouin à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vous trouverez en pièces jointes les documents demandés. Il s'agit de :

1. Avis au ministre du 24 octobre 2017, 1 page;
2. Avis au ministre du 19 janvier 2018, 1 page;
3. Avis au ministre du 14 février 2018, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre M^{me} Marie-Eve Gravel-Nadon, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse marie-eve.gravel-nadon@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (4)

c. c. M^{me} Isabelle Lavoie, Direction régionale de la Montérégie

SOMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Jean-sur-Richelieu

*Champ obligatoire

Consulter les avis au ministre

Informations générales Événements

Contexte de l'avis au ministre

Numéro de l'avis au ministre :
1512

Statut :
Officiel

Motif de l'avis au ministre :
Débordement sur le réseau d'égout pour des travaux planifiés (art. 15 paragr. 1(3))

Etat d'avancement :
Terminé

Date du statut :
2017-10-24

Liste des événements

Ouvrage de surverse	Cause du débordement	Date de début prévue	Date de début réelle	Date de fin prévue	Date de fin réelle	Durée prévue	Durée réelle		
15 - Gouin (173)	Travaux planifiés	2017-10-17	2017-10-23	2017-10-18	2017-10-24	0j 12h 00m	0j 07h 34m		

Informations générales concernant le débordement

Date – heure de début prévue :
2017-10-17 20:00

Date – heure de début réelle :
2017-10-23 19:00

Date – heure de fin prévue :
2017-10-18 08:00

Date – heure de fin réelle :
2017-10-24 02:34

Durée prévue de l'événement :
0j 12h 00m

Durée réelle de l'événement :
0j 07h 34m

Volume estimé du débordement (m³) :
5 200

Volume réel du débordement (m³) :
4 300

Lieu du débordement

Lieu du débordement :*
Ouvrage de surverse

Ailleurs sur le réseau d'égout

Ouvrage de surverse :
15 - Gouin (173)

Description du lieu de débordement :
-

Cause du débordement

Cause du débordement :*
Travaux planifiés sur l'ouvrage

Mesures correctrices

Mesure correctrice prévue :
Exécution des travaux de nuit réduisant les volumes et charges de la période de déversement.

Mesure correctrice réelle :
Exécution de travaux au réseaux d'égouts.

Commentaire :

Arrêt du poste à 18h, et redémarrage à 1h54 - deuxième arrêt à 2h43 et redémarrage à 4h23 - Total de 9h34 de durée de débordement

SOMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Jean-sur-Richelieu X

*Champ obligatoire

Consulter les avis au ministre

Informations générales Événements

Contexte de l'avis au ministre

Numéro de l'avis au ministre :
1681

Statut :
Officiel

Motif de l'avis au ministre :
Débordement sur le réseau d'égout pour des travaux planifiés (art. 15 paragr. 1(3))

Etat d'avancement :
Terminé

Date du statut :
2018-01-19

Liste des événements

Ouvrage de surverse	Cause du débordement	Date de début prévue	Date de début réelle	Date de fin prévue	Date de fin réelle	Durée prévue	Durée réelle		
15 - Gouin (173)	Travaux planifiés	2018-01-17	2018-01-18	2018-01-18	2018-01-19	0j 14h 00m	0j 08h 53m		

Informations générales concernant le débordement

Date – heure de début prévue :
2018-01-17 18:00

Date – heure de début réelle :
2018-01-18 18:00

Date – heure de fin prévue :
2018-01-18 08:00

Date – heure de fin réelle :
2018-01-19 02:53

Durée prévue de l'événement :
0j 14h 00m

Durée réelle de l'événement :
0j 08h 53m

VOLUME ESTIMÉ DU DÉBORDEMENT (m³) :
5 200

VOLUME RÉEL DU DÉBORDEMENT (m³) :
3 900

Lieu du débordement

Lieu du débordement :*

Ouvrage de surverse Ailleurs sur le réseau d'égout

Ouvrage de surverse :
15 - Gouin (173)

Description du lieu de débordement :
-

Cause du débordement

Cause du débordement :*

Travaux planifiés sur l'ouvrage

Mesures correctrices

Mesure correctrice prévue :

Application de mesures d'atténuations selon les conditions climatiques.

Mesure correctrice réelle :

Travaux au réseau sanitaire dans le cadre de la construction du pont Gouin (MTQ).

Commentaire :

-

SOMAEU : Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Saint-Jean-sur-Richelieu

*Champ obligatoire

Consulter les avis au ministre

Informations générales Événements

Contexte de l'avis au ministre

Numéro de l'avis au ministre :
1682

Statut :
Officiel

Motif de l'avis au ministre :
Débordement sur le réseau d'égout pour des travaux planifiés (art. 15 parag. 1(3))

Etat d'avancement :
Terminé

Date du statut :
2018-02-14

Liste des événements

Ouvrage de surverse	Cause du débordement	Date de début prévue	Date de début réelle	Date de fin prévue	Date de fin réelle	Durée prévue	Durée réelle		
15 - Gouin (173)	Travaux planifiés	2018-01-25	2018-02-13	2018-01-26	2018-02-14	0j 14h 00m	0j 10h 22m		

Informations générales concernant le débordement

Date - heure de début prévue :
2018-01-25 18:00

Date - heure de début réelle :
2018-02-13 18:00

Date - heure de fin prévue :
2018-01-26 08:00

Date - heure de fin réelle :
2018-02-14 04:22

Durée prévue de l'événement :
0j 14h 00m

Durée réelle de l'événement :
0j 10h 22m

Volume estimé du débordement (m³) :
5 200

Volume réel du débordement (m³) :
4 500

Lieu du débordement

Lieu du débordement :*

Ouvrage de surverse Ailleurs sur le réseau d'égout

Ouvrage de surverse :
15 - Gouin (173)

Description du lieu de débordement :
--

Cause du débordement

Cause du débordement :*

Travaux planifiés sur l'ouvrage

Mesures correctrices

Mesure correctrice prévue :

Application de mesures d'atténuations selon les conditions climatiques.

Mesure correctrice réelle :
--

Commentaire :
--